

# LA RECHERCHE STRATÉGIQUE EN FRANCE

PAR

HERVÉ COUTAU-BÉGARIE (\*)

Toute stratégie dépend, à la fois, des moyens dont elle dispose et de la manière dont elle sait les utiliser. Dès la fin des années 40, Bernard Brodie avait proposé d'analyser la stratégie en termes quasi économiques, comme l'utilisation optimale de ressources rares. Cette exigence s'est imposée à l'époque contemporaine du fait du passage de politiques de puissance à des politiques de bien-être qui ont restreint la part relative de défense dans le budget de l'État (même si le phénomène a été largement compensé par la croissance vertigineuse de la part de l'État dans la richesse nationale). En outre, la stratégie se déploie de nos jours sur une palette beaucoup plus étendue qu'autrefois, les stratégies d'action s'accompagnent dorénavant de stratégies de dissuasion (au moins pour les principales puissances) et la guerre ne constitue qu'un volet (de moins en moins pratiqué) face au développement de manœuvres de crise ou d'opérations autres que la guerre qui vont de l'imposition de la paix au maintien de la paix. Cette complexité accrue de la stratégie impose un effort de réflexion sans précédent. Il ne suffit pas d'avoir les moyens de la force, il faut être capable d'intégrer celle-ci dans une véritable politique, il faut savoir convertir la force en puissance. D'où l'explosion de la recherche stratégique qui a connu un développement formidable depuis la Seconde Guerre mondiale. Pour la première fois, elle dispose d'instituts qui s'y consacrent entièrement et de chercheurs civils qui en ont fait leur profession.

La recherche stratégique est aujourd'hui largement dominée par les États-Unis. Ce sont eux qui définissent les concepts, les méthodes, les procédures d'emploi et qui les diffusent à travers le monde, au moyen d'une littérature d'une prolixité étourdissante. Ils ajoutent ainsi à l'hégémonie des moyens une hégémonie culturelle. Rares sont ceux qui essaient encore d'y résister. La France, qui, dans les années 60, avait réussi à forger une doctrine indépendante, grâce aux efforts d'une génération de penseurs de premier rang comme les généraux Beaufre, Gallois et Poirier, connaît aujourd'hui un déclin marqué de la recherche stratégique. Il y a là un paradoxe apparent puisque les moyens qui lui sont consacrés sont proportionnellement plus importants que ceux dont elle a jamais pu disposer. Les causes

(\*) Directeur d'études à l'École pratique des hautes études, Président de l'Institut de stratégie comparée et de la Commission française d'histoire militaire.

de ce déclin sont évidemment complexes. Elles tiennent tant à des raisons internes à la recherche qu'aux incertitudes qui entourent dorénavant la politique française (1).

### DE LA DÉCONSTRUCTION À LA RECONSTRUCTION STRATÉGIQUE

Traditionnellement, la France n'avait pas de recherche stratégique civile. On ne parlait d'ailleurs pas de pensée stratégique mais de pensée militaire. Le livre du colonel Carrias, *La pensée militaire française* (1960), rend encore compte de cet état d'esprit. Il est important de souligner que cette pensée militaire française a été d'une richesse et d'une qualité étonnante et même parfois exceptionnelle. Sans remonter jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, où elle brillait d'un éclat incomparable avec Folard, Guibert et quelques autres, elle a encore été active au XIX<sup>e</sup> siècle (en dehors du vide intellectuel qui caractérise le Second Empire) et a connu un âge d'or (au moins quantitatif) à la Belle Époque. La rigidité formelle, qui caractérisait les armées du temps, s'accompagnait d'une liberté de pensée surprenante, puisque le moindre officier subalterne pouvait se permettre de critiquer la doctrine officielle ou de s'interroger sur les problèmes stratégiques les plus fondamentaux sans que sa carrière en souffre (hormis quelques exceptions dont le lieutenant-colonel Antoine Grouard est la plus illustre). Les revues militaires étaient nombreuses et l'on est surpris, lorsqu'on daigne les lire, de la qualité des études qu'elles publiaient. Les travaux d'histoire militaire étaient d'une remarquable précision et sont encore utilisables aujourd'hui. La réflexion conceptuelle, sans atteindre les niveaux de Clausewitz ou de Jomini, était abondante et souvent intéressante.

Cette tradition s'est maintenue, un peu affaiblie, dans l'entre-deux guerres. Il est faux de prétendre que l'armée française des années 20-30 était complètement sclérosée et qu'elle a été incapable de prévoir les mutations qui se sont opérées sous ses yeux. La *Revue militaire française*, la *Revue militaire générale* ont publié des études de bonne tenue. La tactique des chars a été sérieusement étudiée dès les années 20, et le colonel de Gaulle n'a fait que populariser, avec un exceptionnel talent d'exposition, des idées qui circulaient déjà largement dans les milieux intéressés. Si l'armée n'a pas pu s'adapter, cela tient à des raisons politiques et sociologiques plus profondes, avec l'immixtion constante du pouvoir politique obsédé par la crainte d'un

(1) Nous sommes très mal renseignés sur le fonctionnement réel de la recherche stratégique en France. La seule étude disponible est un article quelque peu polémique de Pascal BONIFACE, « Misère de la recherche stratégique en France », *Relations internationales et stratégiques*, n° 21, printemps 1996, à utiliser avec précaution. La source principale pourrait être la thèse de Hugues Spitalieri de Cessole sur la pensée stratégique française et les organismes de recherche de 1958 à 1990, soutenue à l'Université Paris II en 1990, mais elle est rigoureusement introuvable. Cet article traite de la recherche institutionnalisée, il ne peut présenter tous les auteurs qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, au débat stratégique.

césarisme militaire ou au moins d'une protestation de l'armée face aux amputations dont le budget de la défense faisait régulièrement les frais. La ligne Maginot a été imposée par le gouvernement à un commandement qui, au moins dans les années 20, aurait préféré une armée mobile apte à la guerre de mouvement comme l'a bien établi le doyen Pedroncini. Les cours des écoles supérieures de guerre (terre, navale et, à partir de 1936, aérienne) étaient généralement solides, tout comme étaient de grande qualité les travaux individuels auxquels étaient astreints les stagiaires.

Après 1945, il a fallu tout reconstruire et, là encore, l'effort intellectuel a été notable. La *Revue de Défense nationale*, la *Revue militaire générale*, la *Revue des forces terrestres*, *Forces aériennes françaises*, la *Revue maritime* témoignent de discussions doctrinales très sérieuses auxquelles prenaient part les échelons les plus élevés de la hiérarchie. Le général Gérardot, chef d'état-major de l'armée de l'air, ne craignait pas de prendre la plume pour défendre ses conceptions, et il écrivait lui-même sans s'en remettre à une « plume » d'état-major. Les militaires français ont été parmi les premiers à analyser et à comprendre les mécanismes de la guerre révolutionnaire, les nombreuses études parues dans la *Revue militaire d'information* sont là pour en témoigner. L'amiral Castex, dès octobre 1945, les colonels Ailleret et Gallois, dès les années 50, ont analysé les implications de la stratégie atomique. Lorsque la V<sup>e</sup> République est arrivée, elle n'a pas eu à construire à partir du néant. La IV<sup>e</sup> avait commencé le développement de l'arme nucléaire et le socle doctrinal était déjà en train d'être explicité.

Cet édifice s'est effondré dans les années 1960, pour des raisons essentiellement politiques, avec la remise au pas de l'armée après la guerre d'Algérie. Le mot d'ordre, imposé sans faiblesse par le général Ailleret, chef d'état-major des armées, a été l'alignement sur les doctrines officielles et la fin des controverses doctrinales. Le plus sûr indice de cette remise en ordre est la liquidation brutale de la quasi-totalité des revues militaires en un peu plus d'une décennie : la *Revue des forces terrestres* disparaît dès 1959, suivie de la *Revue militaire d'information* en 1962, de *Forces aériennes françaises* en 1969, et de la *Revue maritime* en 1974 (elle sera relancée deux ans plus tard, mais dans une formule civile) (2). Michel Debré, ministre d'État chargé de la défense nationale de 1969 à 1972, poursuit et amplifie ce mouvement, convaincu que les anciennes cultures d'armée doivent céder la place à une nouvelle culture interarmées. Le problème est que, du point de vue de la recherche, la liquidation des anciennes revues propres à chaque armée n'aboutit pas à leur remplacement par de nouveaux organes interarmées. Le

(2) Ont également disparu les revues d'armes (*Revue d'Artillerie*, *Revue d'Infanterie*, *Revue de Cavalerie*, *Revue du Génie*, etc.) qui publiaient des articles techniques et historiques souvent de haute tenue. Elles n'ont pas été remplacées. La *Nouvelle Revue d'Artillerie*, récemment lancée, n'est qu'un bulletin, sans aucune préention à la recherche.

vide est flagrant à la fin des années 60. La *Revue de défense nationale* est la seule à avoir survécu au désastre.

Au début des années 60, le ministère de la Défense avait pourtant été sensible aux nouveaux besoins d'analyse et de prospective. Le modèle venait déjà des États-Unis avec les « petits génies » de McNamara et les instituts de recherche stratégique comme la *Rand Corporation*. Une première tentative fut donc faite à l'intérieur du ministère des Armées, avec le Centre de prospective et d'évaluation qui devait jouer un rôle important dans la mise au point de la doctrine française de dissuasion, mais aussi à l'extérieur du ministère, avec l'essai de mise sur pied d'un institut destiné à la recherche ouverte. L'idée était d'associer l'Université à la recherche stratégique alors qu'elle s'en était toujours tenue à l'écart, autant du fait de la méfiance des militaires que de sa robuste tradition antimilitariste. Le ministère entreprit donc de susciter un organisme associant des chercheurs civils et militaires. Le côté militaire devait être représenté par le général d'armée André Beaufre, l'un des écrivains militaires les plus connus du moment, qui faisait jeu égal avec les théoriciens américains avec sa célèbre trilogie, *Introduction à la stratégie* (1963), *Dissuasion et stratégie* (1964), *Stratégie de l'action* (1966) intégralement traduite en anglais et en espagnol, partiellement en italien, en suédois et en grec. L'Université devait être représentée par Raymond Aron, professeur en Sorbonne et dont l'intérêt pour les questions militaires était connu. Le centre devait s'appuyer sur Sciences-Po qui aurait fourni le socle universitaire et Pierre Hassner en aurait été le secrétaire. Malheureusement, comme il arrive souvent, cette belle construction achoppa sur des questions de personnes : Beaufre et Aron, l'un comme l'autre, ne pouvaient concevoir qu'un organisme dont ils seraient le responsable exclusif et ils furent incapables de s'entendre. Aron se retira donc de l'entreprise et l'Institut français d'études stratégiques (IFDES) fut créé en 1963 sous la direction unique du général Beaufre (3). Sciences-Po étant désormais exclu, le nouvel institut fut rattaché au Centre d'étude de politique étrangère (CEPE) installé rue de Varenne, dont il constitua une branche autonome, sans personnalité juridique.

L'IFDES eut une activité importante durant plus d'une décennie. Elle est malheureusement peu connue, dans la mesure où l'on ne dispose d'aucune histoire de l'institut et où ses archives semblent avoir été dispersées. On sait néanmoins que plusieurs groupes de travail y fonctionnèrent, avec la participation de brillants esprits, comme le colonel Michel Garder, le colonel Poirier, Alain Joxe, Jean-Paul Pigasse et quelques autres. L'IFDES créa, en 1964, une revue, *Stratégie*, qui fut, après la disparition des revues militaires, la seule revue française d'études stratégiques, mais elle n'eut jamais qu'une audience modeste en raison du parti résolument théorique de la plupart des

(3) L'épisode est évoqué dans Christian MALIS, *La pensée stratégique de Raymond Aron*, thèse, Paris IV, 2000.

études qui y étaient publiées (4). L'IFDES disparut peu après la mort de son animateur lors d'un colloque à Belgrade en 1975. Ses travaux ont été poursuivis, avec plus de discrétion, pendant encore quelques années par le Cercle d'étude sur la stratégie totale (CESTE), animé par le colonel Marc Geneste.

Mais, avant même la mort du général Beaufre, le ministère de la Défense nationale avait compris que l'IFDES était une structure trop fragile pour constituer le pôle de recherche stratégique dont le besoin continuait, malgré tout, à se faire sentir. Aussi Michel Debré prit-il la décision, en 1972, de créer une Fondation pour les Études de Défense Nationale (FEDN) destinée à fédérer et à animer les recherches en matière de défense. Au même moment, le général Rhenter mettait en place, au sein du Secrétariat général de la défense nationale, une Mission pour les études et enseignements de défense (MED) destinée à encourager et à coordonner les recherches et les enseignements de défense au sein de l'Université. À vrai dire, ceux-ci étaient peu nombreux. Raymond Aron avait pu dire que son cours sur la stratégie atomique (5), professé à Sciences-Po en 1962-63, avait été le premier et le seul de ce genre. Près d'une décennie après, la situation n'avait guère évolué. On pouvait seulement signaler le cours de Raoul Girardet à Sciences-Po qui allait aboutir à son livre *Problèmes contemporains de défense nationale* (1974), le séminaire de Jacques Vernant à la VI<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études, et les deux premières tentatives d'institutionnalisation, avec la création en 1968, par le professeur André Martel, du Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale à l'Université de Montpellier, puis celle, en 1971, du Centre d'étude des politiques de défense (CEPODE) à l'Université Paris I, où fut lancé le premier D.E.S (puis D.E.A.) d'études stratégiques.

La FEDN se mit en place sous la présidence du général Buis. La petite équipe fut animée d'abord par le capitaine de vaisseau Xavier Sallantin, puis par les généraux Maurice Prestat et Lucien Poirier. Ce dernier, passé en 2<sup>e</sup> section en 1974, allait commencer sa carrière d'écrivain (6) et prendre le relais du général Beaufre, cependant que le général Gallois continuait ses écrits critiques en marge de toute institution. La FEDN se donna d'abord pour mission d'encourager les recherches extérieures. Dans ce but, elle attribuait des contrats de recherches, soit à partir de ses fonds propres, soit, plus fréquemment en tant qu'organisme d'accueil des bourses de la Direction des recherches et études techniques (DRET), ou d'autres organismes du ministère de la Défense. Dès 1973, elle lança une collection, *Les sept épées*, mais

(4) Maurice WOIGNIER, *La Revue Stratégie (1964-1976), élément d'une réflexion stratégique*, Montpellier, CHMEDN, 1985.

(5) Devenu *Le grand débat*, Paris, Calmann-Lévy, 1963.

(6) Le colonel Poirier avait présenté ses travaux dans plusieurs conférences devant les écoles de guerre ou le CHEM, mais celles-ci étaient restées inédites. Il n'était connu à l'extérieur de l'institution militaire que par sa collaboration à la *Revue militaire d'information* qui remontait au début des années 60.

il fallut attendre 1979 pour qu'elle se dotât d'une revue, *Stratégique*, qui prit le relais de *Stratégie*, disparue en 1976.

À la fin des années 70, la FEDN entreprit d'élargir ses activités. Elle se dota d'abord d'une branche historique, avec l'Institut d'histoire des conflits contemporains, dirigé par le doyen Guy Pedroncini qui reprenait une partie des activités du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale, dirigé par Henri Michel, qui venait d'être dissous, et notamment la *Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*. S'y ajouta un volet polémologique : Gaston Bouthoul avait lancé la revue *Études polémologiques* ; après sa disparition, son avenir était plus que compromis, aussi son successeur et héritier, le général Carrère, négocia-t-il l'intégration de l'Institut français de polémologie et de sa revue au sein de la FEDN.

Parallèlement, un autre pôle émergeait à la fin des années 70 avec la transformation du vénérable Centre d'études de politique étrangère, fondé en 1936 et dirigé pendant 34 ans par Jacques Vernant, secrétaire général, en Institut français des relations internationales, dirigé par Thierry de Montbrial, qui avait précédemment créé et dirigé pendant cinq ans le Centre d'analyse et de prévision (CAP) du ministère des Affaires étrangères. L'IFRI, créé en 1978, développa tout de suite une composante d'analyse de défense très active, sous l'impulsion de Pierre Lellouche. Celui-ci allait, pendant plusieurs années, assurer des publications régulières dans la collection des *Travaux et recherche de l'IFRI*, sans cependant guère aborder la théorie.

Avec le Centre de prospective et d'évaluation, la montée en puissance, lente mais régulière, de la FEDN, la création de l'IFRI, on pouvait croire que la recherche stratégique était dotée d'institutions solides capables d'assurer la continuité des grands pionniers de la stratégie nucléaire des années 60. Mais il fallut compter, d'une part, avec l'instabilité institutionnelle qui atteignait cette fois le ministère, et, d'autre part, avec les difficultés inhérentes à tous les instituts de recherche. Au sein du ministère, le Centre de prospective et d'évaluation avait épuisé sa dynamique et il disparut pour céder la place, en 1982, à un Groupe d'études stratégiques (GROUPES), qui ne réussit pas à se faire reconnaître réellement au sein du ministère. Il disparut rapidement pour céder la place, en 1987, à une Délégation aux études générales (DEG) qui fut finalement remplacée en 1992 par la Délégation aux affaires stratégiques (DAS). Du côté des instituts, le ministère s'accommodait parfois mal des initiatives de la FEDN. Il en résulta un heurt entre le ministre de la défense Yvon Bourges et le général Buis, qui démissionna en 1979. La FEDN put poursuivre, sous la direction de ses directeurs successifs, le général de Bordas, le général Fricaud-Chagnaud, l'amiral Lacoste et Pierre Dabezies, mais avec des moyens toujours limités ; elle joua cependant un rôle dans la mise au point du concept de force d'action rapide, avec les contributions des généraux Poirier et Fricaud-Chagnaud. Du côté de l'IFRI, le développement du pôle stratégique

fut arrêté par le départ de Pierre Lellouche en 1989. L'IFRI accorda dorénavant la priorité aux études économiques et au rapport *Ramsès*.

Dans les années 80, le bouillonnement intellectuel est devenu plus intense. L'Université s'est prise de passion pour les études de défense. On a vu proliférer les DEA ou DESS touchant à tous les aspects de la défense, sans doute au-delà de ce qui était souhaitable compte tenu des possibilités de carrière offertes aux diplômés. Les instituts se sont multipliés, avec plusieurs initiatives, pour la plupart sans lendemain, mais d'autres qui ont perduré. Mais, en même temps, l'instabilité institutionnelle s'est fait de nouveau sentir avec la dissolution de la FEDN en 1993, à la suite du heurt entre le ministre Pierre Joxe (suite aux agissements d'un de ses conseillers) et le président de la FEDN, Pierre Dabezies (7). La FEDN a cédé la place à une FED, Fondation pour les études de défense, dotée d'un capital appréciable (24 millions de francs) fourni par les industriels, mais qui a eu beaucoup de mal à trouver ses marques. La nomination de son premier directeur a été laborieuse et il n'a tenu que quelques mois; le mandat du deuxième a été nettement plus long mais s'est achevé dans une ambiance de crise.

#### LE PAYSAGE ACTUEL

Aujourd'hui, le panorama de la recherche stratégique et de défense en France se présente comme suit :

1. L'organisme le plus important est la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), dirigée par l'ingénieur général de l'armement (2S) Paul-Ivan de Saint-Germain, assisté de François Géré, directeur scientifique. La FRS est issue de la fusion, en 1998, de la FED et du CREST (Centre d'études et de recherches sur les stratégies et les technologies) qui avait été créé en 1986 dans le cadre de l'École Polytechnique et se consacrait à des recherches non publiées à dominante scientifique. La fusion CREST-FED a donné naissance à un institut qui dispose d'un budget respectable, qui atteignait environ 15 millions de francs en 1998. La FRS emploie une vingtaine de personnes, dont une quinzaine de chercheurs, et accueille plusieurs boursiers de doctorat. Elle se livre à des recherches sur contrat, mais publie peu, moins d'une demi-douzaine d'ouvrages par an. Elle n'a pas de revue. Jusqu'en 1997, elle éditait un bulletin, *Perspectives stratégiques* qui n'est plus aujourd'hui diffusé que sur Internet, sans version papier.
2. L'IFRI, qui a migré du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> arrondissement, rue de la Procession, conserve un département stratégique, mais celui-ci n'a plus l'activité qu'il avait lors du lancement de l'Institut. L'IFRI travaille sur les

(7) La présentation qu'en fait Pascal Boniface, dans l'article déjà cité, appellerait quelques corrections. Ce n'est pas le lieu de les faire ici.

questions stratégiques de manière ponctuelle, mais se tourne en priorité vers les questions d'économie et de politique internationales. Son budget est le plus important de tous les instituts, avec plus de 24 millions de francs, apportés en majorité par des industriels et des contributions privées, mais on ne peut considérer qu'il s'agisse d'un budget entièrement consacré à la recherche stratégique. L'IFRI publie une revue, *Politique étrangère*, qui consacre de régulièrement des articles aux questions de défense et le rapport *Ramsès*. Sa production livresque, en dehors du *Ramsès*, est très faible.

3. L'Institut de recherches internationales et stratégiques (IRIS) a été créé en 1991 par Pascal Boniface, maître de conférences, ancien directeur adjoint de l'INSED et conseiller du ministre Pierre Joxe, dans le cadre de l'Université Paris-Nord. Depuis, il a pris son indépendance en tant qu'association. Il publie une revue, *Relations internationales et stratégiques*, devenue ensuite *Revue internationale et stratégique*, ainsi qu'un rapport annuel, *L'Année stratégique*, qui comportait, jusqu'en 1998, la traduction de *The Military Balance* de l'International Institute for Strategic Studies (IISS) de Londres (celle-ci a été abandonnée) et une partie originale consacrée à l'analyse des événements et tendances de l'année. Il organise régulièrement des colloques. Son activité proprement stratégique était, jusqu'à présent, faible et il était plutôt un institut de relations internationales. Le volet stratégique devrait se développer avec la récente arrivée du général Francart, qui a joué un grand rôle dans le renouveau des études doctrinales dans l'armée de terre. Son budget approche les 9 millions de francs.
4. Le Centre interdisciplinaire de recherches sur la paix et sur la stratégie (CIRPES), devenu aujourd'hui officiellement Groupe de recherches interdisciplinaire sur la sécurité et sur la paix (GRISP), a été créé par Alain Joxe, à l'École des hautes études en sciences sociales. Il publie une très intéressante lettre d'information, *Le Débat stratégique*, ainsi que des cahiers. Parmi ses points forts, on relève notamment l'étude des industries d'armement, grâce à Jean-Paul Hébert.
5. L'Institut de stratégie comparée (ISC) a été créé en 1994. Il est théoriquement installé à la Sorbonne mais n'a, en réalité, ni locaux, ni personnel. Il a racheté les actifs de la FEDN et a repris, après une interruption de deux ans, la publication de la revue *Stratégique* (8) qui en est actuellement à son numéro 73. Il n'organise guère de rencontres et se consacre à la recherche fondamentale : théorie stratégique, histoire des doctrines stratégiques, géostratégie, histoire militaire et navale. Il a publié en 5 ans, environ 75 ouvrages, dont la réédition des *Théories stratégiques* de l'amiral Castex en 7 volumes, et lancé un site Internet ([stratisc.org](http://stratisc.org)) qui

(8) Voir Hervé COUTAU-BÉGARIE, « Vingt ans d'une revue », *Stratégique*, 76, 1999-4.



est le plus important site en langue française consacré à la stratégie et à l'histoire militaire.

Il faudrait encore citer un certain nombre de clubs de rencontre, comme le Centre d'analyse pour la sécurité européenne (CASE), le Forum du futur, fondé par Jacques Baumel, le Cercle de rencontres sur les problèmes internationaux (CRESPI) animé par le sénateur de Villepin et François Thual, ou le Centre d'études et de prospective stratégiques (CEPS) qui organise un colloque annuel. En province, il existe un grand nombre de centres mais la plupart n'ont qu'une existence symbolique. Parmi les plus actifs, on doit citer au moins :

- Le Centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale (CHMEDN) fondé par le professeur André Martel, qui fait aujourd'hui figure de vétéran. C'est, en effet, le plus ancien centre universitaire en la matière puisqu'il a été créé en 1968. Il publie une revue semestrielle, *Histoire et défense, Les cahiers de Montpellier*, depuis 1980, ainsi que des ouvrages dans sa collection *Études militaires* qui en est au 30<sup>e</sup> volume. Son activité est surtout dirigée vers l'histoire militaire. Mais il organise également des conférences en matière de défense.
- Le Centre d'études de défense et de sécurité internationale (CEDSI) est animé par Jacques Fontanel et Jean-François Guilhaudis à l'Université des sciences sociales de Grenoble. Il est particulièrement actif dans les domaines de l'économie de défense et du désarmement. Il publie un annuaire, *Arès*, ainsi que des livres.
- La Fondation méditerranéenne d'études stratégiques (FMES), installée à Toulon, a diverses activités, notamment l'animation des sessions méditerranéennes du Centre des hautes études de l'armement et du programme méditerranéen STRATEMED, qui organise des sessions ouvertes à tous les riverains de la Méditerranée et subventionnées par l'Union européenne.
- Le Centre d'études et de recherches sur l'Armée (CERSA) a été créé à l'Institut d'études politiques de Toulouse, par Lucien Mandeville, en 1974. Très actif à l'origine, il est quelque peu tombé en sommeil avant d'être relancé par son nouveau directeur, le professeur Michel-Louis Martin. Très tourné vers la sociologie militaire, celui-ci a rebaptisé le CERSA Centre Morris-Janowitz.

Il faudrait ajouter d'autres centres plus récents, comme le Centre lyonnais d'études de sécurité internationale et de défense (CLESID), dirigé par le professeur Jean-Paul Joubert; le Centre d'histoire du Monde atlantique de l'Université de Nantes, dirigé par le professeur Jean-Pierre Bois, qui comporte une composante de défense; des centres autour de DEA ou DESS à Strasbourg, à Lille-III, à Metz.

Paradoxalement, les universités parisiennes n'ont plus de grand centre de recherches. Ceux-ci ont été supplantés par les instituts indépendants. Paris

I avait lancé le mouvement avec le Centre d'étude des politiques de défense (CEPODE), créé en 1971 par Pierre Dabezies, qui a ensuite (1982) fusionné avec le Centre d'études et de recherches sur le désarmement (CEREDE) de Jean-Pierre Cot et Edmond Jouve, pour former l'Institut national supérieur d'études de défense et de désarmement (INSED), dirigé par le professeur Jacques Soppelsa, auquel a finalement succédé, en 1987, le Centre de relations internationales et de stratégie (CRIS), dirigé par Pierre Dabezies après son retour du Gabon, puis par le professeur Jean Klein, spécialiste du désarmement et de la maîtrise des armements. À Paris IV, Jean-Paul Charnay avait créé, dans les années 70, le Centre d'études et de recherches sur les stratégies et les conflits, qui avait notamment lancé la collection des *Classiques de la stratégie* aux éditions de l'Herne (Guibert, Sokolovski, etc.), mais qui a disparu lors de son départ à la retraite (9).

L'enseignement militaire ne s'intéresse guère à la recherche. Le Collège interarmées de défense ne pratique plus le système des grandes commissions de l'ancienne École supérieure de guerre, qui livraient des rapports souvent de haute tenue et parfois remarquables; le raccourcissement à un an de la scolarité ne permet plus aux stagiaires de faire des thèses comme on pouvait en faire jadis à l'ESG (le célèbre *Essai sur la non-bataille*, 1976, du commandant Brossolet est issu d'une thèse de l'ESG) ou à l'École de guerre navale (Castex s'était beaucoup appuyé sur elles pour rédiger ses *Théories stratégiques*). La réflexion stratégique ne s'exerce plus qu'un niveau du Centre des hautes études militaires (CHEM), dont les rapports, destinés aux états-majors, sont rigoureusement classifiés. Des rapports sont également préparés par les groupes de travail de l'Institut des hautes études de la défense nationale (les conclusions sont publiées dans la revue *Défense*), de l'Institut des hautes études de sécurité intérieure (qui publie des *Cahiers de l'IHESI*, austères mais fort riches) et du Centre des hautes études de l'armement (qui édite la revue *L'Armement*).

L'armée de terre accorde une certaine place au renouveau doctrinal; elle a créé, en 1999, un Commandement de la doctrine et de l'enseignement militaire supérieur (CDES), basé à l'École militaire, qui comporte un Centre de doctrine (CREDAT) à vocation opérationnelle, et un centre de recherches à vocation prospective, il a lancé une revue de doctrine *Objectif Doctrine*. Les écoles de Coetquidan ont créé le Centre de recherches des écoles de Coetquidan (CRFC), et le niveau des travaux personnels des élèves est nettement meilleur depuis quelques années. La marine et l'armée de l'air ne disposent pas d'organismes comparables. L'armée de l'air a dissous, sans bruit, le Centre de recherches et d'études aérospatiales (CREAS) qui fonctionnait, avec très peu de moyens, au sein du Centre d'enseignement supérieur aérien.

(9) Jean-Paul Charnay a ensuite lancé, hors de l'Université, le Centre de philosophie de la stratégie, aux moyens évidemment limités.

Aucun de ces organismes militaires n'a de moyens d'édition, à la différence de la plupart de leurs homologues étrangers.

Il faut enfin signaler l'existence d'organismes qui sont intimement liés aux études de défense mais dont les objets sont cependant distincts. En sociologie militaire, le Centre d'étude des sciences sociales de la défense (CESSD) a succédé, en 1994, au Centre de sociologie de défense nationale (CSDN) qui avait été créé en 1969 par Hubert-Jean Pierre Thomas dans le cadre de la Fondation nationale des sciences politiques et qui s'était ensuite installé aux Invalides. Le CESSD poursuit des travaux pour le compte du ministère de la Défense, il organise également des rencontres et publie dorénavant la revue *Les Champs de Mars*. Il est dirigé par le professeur Pascal Venesson. En revanche, il n'y a plus d'institut de polémologie depuis la disparition de l'Institut français de polémologie en 1993, suite à la suppression de la FEDN. L'équipe de l'IFP a lancé la revue *Cultures et conflits*, mais celle-ci ne s'inscrit plus dans la filiation de Gaston Bouthoul.

L'histoire militaire est un complément indispensable des études de défense. L'approche historique, quoique aujourd'hui vigoureusement décriée par les tenants d'une approche réaliste ou rationnelle, comporte encore de nombreux partisans et elle reste une composante indispensable d'une approche globale des problèmes de stratégie et de défense. Là aussi, au vide des années 60 (10) a succédé un presque trop-plein. Pendant très longtemps, l'histoire militaire s'est incarnée dans un organisme unique, la Commission française d'histoire militaire dirigée, de 1969 à 1990, par le général d'armée Fernand Gambiez. La CFHM avait été rattachée, dans les années 70, à la FEDN, qui ne lui a jamais accordé une grande attention; elle a poursuivi son existence en marge. À la mort du général Gambiez, sa succession a été partagée entre la Commission française d'histoire militaire, présidée par le général Jean Delmas, et l'Institut d'histoire militaire comparée, dirigé par le professeur André Martel. Le président Pierre Dabezies a mis un terme aux activités de l'IHMC et la CFHM a pris son indépendance à la suite de la dissolution de la FEDN. Elle fonctionne désormais comme association. Elle organise des réunions mensuelles, qui sont très suivies, publie un bulletin et représente la France au sein de la Commission internationale d'histoire militaire. Elle publie régulièrement les numéros français de la *Revue internationale d'histoire militaire* (11).

L'Institut d'histoire des conflits contemporains, auparavant rattaché à la FEDN, a pris lui aussi son indépendance et est devenu une association après la dissolution de la FEDN. Il publie la revue *Guerres mondiales et conflits contemporains*, qui a succédé, en 1987, à la *Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale* par modification du titre. Il a organisé de très nombreux

(10) Voir Hervé COUTAU-BÉGARIE, « L'histoire militaire entre la pensée stratégique et la nouvelle histoire », *Stratégie*, 28, 1985.

(11) Voir notamment le n° 61, 1985, consacré à un bilan de l'histoire militaire en France.

colloques, notamment dans le domaine aéronautique en collaboration avec le Centre d'histoire de l'aéronautique et de l'espace (CHAE) dirigé par le professeur Claude Carlier. Un rapprochement est actuellement en cours entre la CFHM, l'IHCC et l'ISC, qui ont mis en commun leurs moyens et devraient, à terme, fusionner.

Il faut également mentionner l'activité des trois services historiques (de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air) qui publient des livres à partir de recherches menées dans leurs archives et organisent régulièrement d'importants colloques internationaux. L'histoire militaire s'exprime également à travers la *Revue historique des armées*, aujourd'hui dirigée par le colonel Jacques Vernet.

Le ministère de la Défense a souhaité donner une nouvelle impulsion aux études d'histoire militaire en créant, en 1994, le Centre d'études d'histoire de la défense (CEHD). Installé au Château de Vincennes, il est dirigé par le professeur Maurice Vaisse. Il publie une lettre d'information, qui est très lue, et des cahiers; il anime de nombreuses commissions ainsi que des colloques. Il s'est également lancé dans la publication d'ouvrages.

On signalera, très brièvement, les organismes qui s'intéressent à la géopolitique. L'élan a été donné par l'équipe d'Yves Lacoste, autour de la revue *Hérodote* qui a reçu un prolongement universitaire avec le Centre de recherche et d'analyse géopolitique (CRAG) de l'Université Paris-VIII. Michel Foucher, disciple d'Yves Lacoste, a, de son côté, créé l'Observatoire européen de géopolitique (OEG) à Lyon. Force cependant est de constater que si l'on parle beaucoup de géopolitique, si Yves Lacoste a suscité de nombreuses vocations et installé des disciples dans plusieurs universités, il n'en n'est pas pour autant surgi une véritable école française de géopolitique. La géopolitique d'Yves Lacoste s'est davantage tournée vers la géopolitique interne (comme en témoigne sa monumentale *Géopolitique des régions françaises*, 1986), voire vers la micro-géopolitique, que vers l'analyse de la géopolitique internationale. Celle-ci n'est guère pratiquée en France, sauf par quelques chercheurs indépendants, comme le général Gallois (12) ou François Thual. Pascal Lorot a récemment lancé une *Revue française de géoéconomie*.

## ESSAI DE BILAN

L'impression générale qui se dégage de ce survol est qu'au vide institutionnel des années 60 a succédé une pléthore d'organismes qui se font concurrence et qui témoignent d'une incontestable vitalité. La question qui se pose est cependant de savoir si ce renouveau institutionnel s'accompagne

(12) Qui publie dans la revue *Politique internationale* de Patrick WAJSMAN et *Géopolitique* de Marie-France GARAUD.

d'une vitalité accrue de la recherche. Le lien entre la prolifération des organismes et le dynamisme de la recherche n'est, en effet, nullement automatique. Le vide institutionnel des années 60 en histoire militaire n'a pas empêché l'éclosion d'une génération de chercheurs de premier plan en histoire militaire : Henri Contamine et Pierre Renouvin, qui avaient assuré la survie de l'histoire militaire, ont su passer le relais à André Martel, à Guy Pedroncini, à Jean-Claude Allain ... qui, à leur tour, ont formé de très nombreux disciples, il suffit de lire le bilan récemment établi par André Martel pour s'en convaincre (13). La prolifération des instituts de recherche n'a pas eu nécessairement les prolongements escomptés sur le plan universitaire : les chaires d'études de défense qui avaient été créées en faveur de Pierre Dabiez à Paris-I et d'André Martel à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence n'ont pas essaimé. Celle de Paris-I est aujourd'hui occupée par Jean Klein et celle d'Aix-en-Provence est tenue par Jean-Charles Jauffret. L'EHESS avait confié une direction d'études à Jacques Vernant, elle en a recréé une pour Alain Joxe ; elle avait ouvert, dans les années 70, une conférence temporaire pour le général Poirier. L'EPHE a créé, en 1995, une direction d'études d'histoire des doctrines stratégiques (Hervé Coutau-Bégarie), à laquelle se sont raccrochées des conférences temporaires de géopolitique (François Thual), d'histoire des doctrines stratégiques asiatiques (Valérie Niquet) et d'histoire de l'armement (François de Longueville). Les liens entre l'Université et l'enseignement militaire sont encore faibles, même si la situation est en net progrès, avec les conventions entre Coetquidan et les universités de Rennes et Paris IV, pour la préparation de licences et maîtrises, ou entre le CID et l'EPHE, pour la préparation de DEA.

En matière stratégique, si les recherches sont certainement plus abondantes que par le passé, il n'est pas certain que leur qualité rivalise avec celles des grandes signatures des années 60. Nous avons des analystes de défense souvent de qualité, parfois talentueux, nous n'avons plus de théoriciens capables d'exposer des vues générales et d'exercer une influence réelle sur la formulation de la politique de défense.

L'attitude du ministère est, à cet égard, ambivalente. Il consent un effort réel en faveur de la recherche à travers la Délégation aux affaires stratégiques qui gère le dispositif de convention avec des organismes spécialisés. Six conventions tri-annuelles ont été signées, avec le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de Sciences-Po, l'IFRI, l'IRIS, le GRIPS, la FRS, et l'OEG. Ces six conventions représentent une dotation budgétaire de 11 millions de francs, ce qui n'est nullement négligeable. Le ministre de la Défense a récemment indiqué, dans une réponse parlementaire, qu'« *il n'est pas prévu à ce jour d'accroître le nombre d'instituts sous*

(13) André MARTEL, « De l'histoire militaire à l'histoire de la défense », *Bulletin d'information de l'Association des historiens ontemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche*, 14, 1996.

*convention ni d'augmenter la dotation budgétaire* » (14). À côté de cette dotation, il existe une ligne budgétaire pour les contrats dont les organismes déjà sous convention sont les principaux bénéficiaires. Le montant annuel est aujourd'hui d'environ 14 millions de francs, soit une enveloppe totale en faveur de la recherche stratégique de l'ordre de 25 millions, en net retrait par rapport aux 45 millions qui avaient pu être atteints, dans les années 80, au temps de la DEG.

Le ministère de la Défense s'est inquiété, à maintes reprises, de la faiblesse chronique de la recherche stratégique française. Plusieurs initiatives ont été prises, ou au moins esquissées, sans qu'aucune aboutisse. La dernière en date est le rapport commandé par le Premier ministre à François Heisbourg, ancien directeur de l'*International Institute for Strategic Studies*, sur la recherche en matière de défense, de relations internationales et d'histoire militaire. M. Heisbourg était assisté d'une commission au sein de laquelle figuraient notamment un juriste, Serge Sur, deux économistes, Pascal Lorot et Christian de Boissieu, un historien, Maurice Vaïsse. La commission a entendu les directeurs des principaux instituts et le rapport a été remis à la fin de 1999. Il n'a pas été rendu public, mais on en connaît les principales conclusions. Il recommande la création d'un pôle stratégique par le rattachement de la FRS à l'IEDN qui deviendrait ainsi le cœur de l'enseignement et de la recherche en matière de stratégie en France. En relations internationales, après avoir écarté l'idée d'une école doctorale unique, il envisagerait la création d'un centre doctoral national qui regrouperait les différentes écoles doctorales et aurait un rôle décisif dans l'attribution des bourses et crédits de recherche, idée qui suscite une vive opposition de la part des écoles doctorales existantes.

Ce n'est pas la première fois que l'État cherche à insuffler une nouvelle dynamique à la recherche stratégique par la fusion des organismes existants. Michel Debré avait déjà cette idée à l'esprit lorsqu'il liquidait les anciennes revues militaires pour engendrer l'émergence d'organes interarmées. La FEDN avait déjà été tentée par cette approche lorsqu'elle a accueilli la CFHM, l'IHCC et l'IFP et cherché (sans succès) à prendre le contrôle de la revue *Défense nationale*. En 1990, lorsque Jean-Pierre Chevènement a lancé les études qui devaient aboutir à la création du Collège interarmées de défense (CID) par fusion des trois anciennes écoles supérieures de guerre, l'idée avait été évoquée d'une véritable université de la défense qui fusionnerait, en plus des trois écoles supérieures de guerre, l'IHEDN, le CHEAR, et éventuellement la FEDN, de manière à constituer un véritable pôle universitaire d'enseignement et de recherche. L'idée avait été finalement abandonnée en raison des oppositions corporatistes. Le rapport Heisbourg reprend donc une idée qui a déjà une longue tradition et qui se heurte aux

(14) *J.O.*, Sénat du 20/5/1999, p. 1681.

mêmes oppositions : l'accueil par le conseil d'administration de l'IHEDN, auquel le rapport a été présenté en décembre 1999, aurait été plus que réservé.

Au-delà des inévitables corporatismes, que l'on doit déplorer, il peut y avoir des raisons plus légitimes à de telles oppositions. L'idée majeure qui préside à ces tentatives de regroupement est que l'union fait la force et qu'un institut puissant aura plus de moyens et donc d'activités qu'une myriade de petits organismes dispersés. Les problème est que l'accroissement des moyens ne s'accompagne pas nécessairement d'un accroissement parallèle des activités et des publications. Le budget de la FRS est supérieur à celui de la FEDN (même si l'on tient compte du décalage induit par l'octroi d'avantages en nature – locaux des Invalides et personnel mis à disposition). La FRS n'a pourtant pas des publications plus importantes que la FEDN, au contraire, elle n'a pas de revue et ne publie que des ouvrages plutôt brefs. L'IFRI, de loin l'institut le plus puissant, a des publications peu nombreuses; l'ancienne collection des Travaux et recherche de l'IFRI, qui avait été fort active au début des années 1980, a cédé la place à des cahiers et à des notes beaucoup plus rapides.

Il y a là une tendance générale que l'on ne peut que déplorer. Les collections sont très peu nombreuses, essentiellement parce que la clientèle est très faible (elle ne dépasse pas 2 à 4 000 acheteurs potentiels) et qu'une collection ne peut raisonnablement prétendre fonctionner dans de telles conditions (15). On se permettra cependant de remarquer que de tels obstacles ne sont pas dirimants et il peut y avoir des contre-exemples. L'Institut de stratégie comparée, dont les moyens sont dérisoires (son budget n'atteint pas 350 000 FF), a pu publier plus d'une dizaine d'ouvrages par an depuis sa création en 1994, et lancer un site Internet assez volumineux (1300 pages html). Il a été capable de le faire malgré la faiblesse de ses moyens. Ce seul exemple suffit à suggérer que la fusion au sein d'une entité, sinon unique du moins hégémonique, ne serait pas, loin de là, la solution de tous les problèmes.

Une interrogation majeure devrait plutôt porter sur les finalités que l'on assigne à de tels organismes. L'un des maux principaux semble être la confusion permanente que l'on établit entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Les ministères, tant de la Défense que des Affaires étrangères, demandent beaucoup aux instituts partenaires de pratiquer ce que l'on appelle parfois la diplomatie parallèle, c'est-à-dire d'organiser des

(15) Après l'arrêt des collections créées par Gérard CHALIAND aux éditions Berger-Levrault (*Stratégies*), puis FAYARD (*Géopolitiques et stratégies*), la principale est la Bibliothèque stratégique aux éditions Economica (38 titres parus), dirigée par Lucien POIRIER et Hervé COUTAU-BÉGARIE. Il y a aussi *L'art de la guerre* aux éditions du Rocher (7 titres) dirigée par Christine LORIN DE GRANDMAISON.

contacts officiels avec l'étranger. Ce genre est évidemment utile et même nécessaire, de même que les études qui sont commandées par le ministère. Les études commanditées par la DAS s'élèvent en moyenne à 200 000 francs. Elles portent sur des questions scientifiques, comme la plupart des contrats auparavant alloués au CREST, ou sur des questions purement stratégiques ou géopolitiques. Pour éviter les redondances, un comité a été mis en place, le Comité de coordination des études prospectives (CCEP), qui dépend d'un conseil des études supérieures mis en place en 1997. Le ministre soutient qu'il en a résulté une rationalisation constituant une réelle source d'économie. Cela reste à démontrer puisqu'aucune évaluation de ces études par un organisme indépendant ou par le Parlement n'a jamais été pratiquée. Au témoignage d'anciens experts de la DEG, le problème de ces études est très souvent le manque de documentation. Le ministère de la Défense donne un accès parcimonieux aux informations qu'il recueille et il n'existe pas, en France, de véritable bibliothèque stratégique permettant d'accéder à l'énorme corpus contemporain. En effet, si le domaine scientifique dispose d'un élément remarquable avec la bibliothèque du CHEAR qui représente un fonds colossal, il n'existe, en revanche, aucune bibliothèque militaire simplement convenable. La bibliothèque de l'École supérieure de guerre, qui fut en son temps l'une des plus riches d'Europe et qui conserve des vieux fonds d'une très grande richesse, est laissée dans un scandaleux état d'abandon par l'armée de terre, ses acquisitions sont très faibles et ne permettent pas d'accéder aux travaux stratégiques récents. Pour l'histoire militaire, il faut aller dans les bibliothèques des services historiques à Vincennes, elles-mêmes parfois lacunaires.

La contrepartie des ressources procurées par ces recherches sur contrat est une dépendance extrême à l'égard du client étatique dont il faut s'efforcer de satisfaire les besoins immédiats, au détriment des projets de recherche à long terme dont les administrations ressentent moins la nécessité. Il en résulte un délaissement de la recherche théorique qui est laissée pour compte. Il est tout de même extraordinaire de se dire qu'un pays comme l'Espagne traduit beaucoup plus que nous et que certains des grands classiques français sont plus accessibles dans leur traduction que dans leur original : le maître livre du général Jean Colin *Les transformations de la guerre* (1911) n'a pas été réédité entre 1937 et 1989, cette troisième édition étant une initiative purement privée d'une collection sans aucun soutien public, alors que l'édition américaine est continuellement disponible depuis 1912. Mackinder, que l'on trouve en arabe, en espagnol, en suédois et dans quelque autres langues n'est toujours pas disponible en français. Les œuvres de Mahan ne sont pas rééditées et il a fallu, là aussi, une initiative privée pour que l'on consente enfin à publier la traduction de Corbett et l'initiative de l'ISC pour que sorte l'édition des *Théories stratégiques* de Castex. On pourrait multiplier les exemples.



Bien plus qu'un problème de moyens, sans doute, très réel, c'est d'abord un problème de doctrine. La question est de savoir quel statut on entend accorder à la recherche fondamentale. Il faudrait que les milieux officiels de la défense arrivent à se persuader qu'une doctrine ne peut pas exister sans théorie et que celle-ci a impérativement besoin de recherche, en apparence gratuite, sur les classiques de la stratégie, sur les concepts et les méthodes. Or, tant les conventions de partenariat que les contrats d'étude de la DAS ne s'y intéressent guère. Le résultat est que le secteur est complètement en friche. Cette situation est très dommageable, non seulement pour la cohérence de la doctrine, qui se prive d'un substrat théorique solide, mais aussi pour le rayonnement français. Nous avons un peu trop oublié le prestige extraordinaire qu'ont pu avoir un certain nombre d'auteurs français dans un passé encore récent et dont il reste quelques traces, certes de plus en plus évanescentes avec la disparition progressive de la langue française, mais encore perceptibles pour quelques années. Il suffit de prendre contact avec les milieux militaires grecs, espagnols, portugais, italiens, suédois ou latino-américains pour constater que les livres du général Beaufre rencontrent encore une large audience. Le général Poirier a été traduit en espagnol et il a été invité à venir exposer la stratégie française de dissuasion devant l'Académie Vorochilov de l'Union soviétique. Il y a là un facteur d'influence dont nous nous privons bien stupidement alors qu'il pourrait être utilement mis au service d'une politique.

Ce ne sont pas les instituts de recherche qui manquent. Au contraire, il y en a beaucoup plus qu'il y a une vingtaine d'années. Certes, ils n'ont pas de très gros moyens, comparés aux instituts anglo-saxons ou même aux instituts britanniques ou allemands, il n'en sont pas pour autant démunis, et l'accroissement des moyens ne peut être qu'un volet d'une refonte globale qui passe par une meilleure définition de ce que l'on attend d'une recherche stratégique. Le rôle central devrait être tenu par un organisme semblable à ce que fut la FEDN à ses débuts ou à ce qu'aurait pu être la Mission pour les études et enseignements de défense si elle n'avait été trop vite marginalisée. Il faudrait concevoir non pas un méga-institut qui absorberait ce qui existe, mais un pôle d'orientation qui aurait pour mission d'encourager les recherches en distribuant des bourses, des crédits et des subventions. Ce rôle ne devrait pas être laissé à un département du ministère de la Défense, en l'occurrence la DAS qui, malgré ses compétences, a une mission nécessairement administrative en fonction des besoins du ministère, mais confié à un organisme indépendant qui serait capable de définir et de conduire une politique à plus long terme. Cette organisme ne devrait surtout pas avoir ses propres chercheurs et faire concurrence aux organismes de recherche, il devrait être un instrument d'orientation et de soutien à des recherches conduites en dehors de lui. On ne manque tout de même pas de chercheurs,

ils sont capables de produire des travaux d'excellente qualité. Il faudrait que l'on définisse plus clairement ce que doit être véritablement une recherche indépendante de haut niveau, qui ne serait pas une diplomatie ou une analyse parallèle, mais qui dépasserait les besoins immédiats pour s'ancrer dans la longue durée.